

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

RÉNOVATION DES TOITURES DES ABRIS DE LA STATUAIRE LITHIQUE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE CLASSÉ DE 'TIPONA À PUAMA'U (HIVA 'OA – ARCHIPEL DES MARQUISES)

1. Informations relatives à l'acheteur public

- 1- Catégorie : La Polynésie française.
- 2- Nom et coordonnées de l'organisme acheteur : La Direction de la Culture et du patrimoine - Te Papa Hiro'a e Faufa'a tumu, de la Polynésie française (DCP) BP 380586 Tamanu - 98718 Punaauia- TAHITI - Tél : 40 50 71 77, Fax : 40 42 01 28 courriels : matahi.chave@culture.gov.pf et direction@culture.gov.pf .
- 3- Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public : Le Ministre de la culture et de l'environnement, en charge de l'artisanat.

2. Objet et caractéristiques principales du marché

- 1- Objet : Rénovation des toitures des abris de la statuaire lithique du site archéologique classé du *me'ae* 'Tipona à Puama'u, sur l'île de Hiva 'Oa dans l'archipel des Marquises.
- 2- Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux.
- 3- Type de marché : Marché de Travaux.
- 4- Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : *me'ae* 'Tipona sis à Puama'u - Hiva 'Oa (archipel des Marquises).
- 5- Durée du marché : La durée du marché est de quatre (4) mois à compter de la date de notification du marché.
- 6- Variantes autorisées : Sans objet.

3. Prestations divisées en lots

Le marché est composé de 2 lots distincts :

Lot 1 : Fourniture de bardeaux de bois et des fournitures et accessoires indispensables à leur mise en œuvre (feutre, clous galva, bois de charpente, etc.) pour la couverture des abris de la statuaire lithique du site archéologique classé du *me'ae* de 'Tipona à Puama'u, sur l'île de Hiva 'Oa dans l'archipel des Marquises, et livraison à Puama'u, île de Hiva 'Oa (archipel des Marquises) ;

Lot 2 : Pose des bardeaux de bois, y compris la dépose des couvertures végétales existantes, les modifications et renforts éventuels des charpentes, et la pose proprement dite des bardeaux de bois.

Les soumissionnaires peuvent participer à la procédure individuellement ou sous forme de groupement conjoint et solidaire.

Il est interdit :

- qu'un candidat soit mandataire de plusieurs groupements ;
- qu'un candidat qui se présente seul, se présente également comme membre d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats sont autorisés à présenter une offre sur les deux (2) lots.

Les offres variables suivant le nombre de lots susceptibles d'être attribués à chaque candidat ne sont pas autorisées.

Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

4. Type de procédure

Marché à procédure adaptée prévue à l'article LP 321-1 et LP 231-1 en raison de leur montant (entre 3 et 5 millions XPF) du Code des marchés publics.

5. Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

- 1- Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la consultation.
- 2- Documents et renseignements relatifs aux capacités financières : Définis dans le règlement de la consultation.
- 3- Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles : Définis dans le règlement de la consultation.

6. Nombre de candidats admis à présenter une offre

Sans objet.

7. Critères d'attribution

Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

8. Renseignements relatifs aux études et primes

Sans objet.

9. Renseignements complémentaires

- 1- Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : Matahi CHAVE (40.5071.93) matahi.chave@culture.gov.pf.

- 2- Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer, B.P. 380586 Tamanu – 98 718 Punaauia – site internet : www.culture-patrimoine.pf .
- 3- Adresse auprès de laquelle les offres doivent être déposées ou envoyées : Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer, B.P. 380586 Tamanu – 98 718 Punaauia – site internet : www.culture-patrimoine.pf

10. Conditions de remise des offres

- 1- Contenu de l'enveloppe à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.
- 2- Modalités de remise des plis :
Les offres sont remises sous enveloppes cachetées du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 7 h 30 à 14 h 30, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer Punaauia, **avant le mardi 11 juin 2019 à 11 h 00**, délai de rigueur (toute offre parvenue après ce délai sera rejetée)

Ou

Envoi postal par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :
Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer, B.P. 380586 Tamanu – 98 718 Punaauia *Le cachet de la poste faisant foi.*

11. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa- B.P. 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site Internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/> .

12. Date d'envoi du présent avis à la publication : le lundi 06 mai 2019